



## **Comité Drôme Ardèche de Tennis de Table**

71 Rue Latécoère 26000 VALENCE

Tél. : 04-75-75-47-80

Contact : cdatt@mbsport.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26/10/2018.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Adoption du PV de l'AG du 23/06/2018
- 2) Présentation et vote du bilan et compte de résultats 2017/2018
- 3) Présentation et vote du budget prévisionnel 2018/2019
- 4) Présentation du plan de développement de la ligue AURA par le Vice Président délégué de la ligue Monsieur Yves PIERRE.
- 5) Questions diverses.

Assistent à la réunion :

- ATT DONZERE DROME PROVENCALE - TT MANTHES - UMSTT MONTELIMAR - ASPTT ROMANS - SC PRIVAS TT - ERTT TOURNON - TRICASTIN ST PAUL 3 CHATEAUX - ATT AUBENAS VALS - LA VOULTE - MONTELIER - ENTENTE BLACONS CREST - VALENCE BOURG TT - DIEULEFIT - AIRE PING - LE TEIL - CRUAS - LE CHEYLARD - TT POUZINOIS - ANNONAY - SALAVAS

Invité : Yves PIERRE Vice Président de la ligue AURATT

Absents :

- BUIS LES BARONNIES et TT GOUBETOIS

### **Ouverture de la séance à 19 h 30.**

#### **1) Adoption du PV de l'AG du 23/06/2018**

La présidente a fait parvenir à tous les clubs du comité le compte rendu de l'assemblée générale du 23/06/2018.

Monsieur Jean Pau WEBER président du comité au moment de cette réunion, fait remarquer que le compte rendu ne donne pas les motifs de sa démission, motifs qu'il a longuement exposés le 23/06/2018.

Le compte rendu du 23/06/2018, sera assorti d'une annexe donnant le « discours » de Monsieur WEBER.

Le compte rendu est mis aux voix des clubs présents.

Le vote donne le résultat suivant :

- Pour : 77 voix
- Contre : 4 voix

Le compte rendu est adopté à la majorité.

## 2) **Présentation et vote du bilan et compte de résultats 2017/2018**

La trésorière présente le bilan et le compte de résultats de la saison 2017/2018.

La trésorière indique que la comptabilité, auparavant effectuée par la ligue, a été reprise cette année par le comité, le bilan est celui transmis par le comité

Aucune remarque particulière de l'assemblée.

Le bilan et le compte de résultats présentés par la trésorière sont mis aux voix :

- Pour 77 voix
- Abstentions 4 voix

Le bilan et le compte de résultats sont adoptés à la majorité.

## 3) **Présentation et vote du budget prévisionnel 2018/2019**

La trésorière présente le budget prévisionnel pour la saison 2018/2019.

L'assemblée demande à quoi correspond la somme de 6800 € portée dans les produits sur la ligne fonctionnement dans la rubrique « Gestion Sportive ».

La trésorière précise qu'il s'agit de la vente de matériel du comité (tables, marqueurs, filets...)

Question sur la ligne action technique

La trésorière indique qu'il s'agit des actions menées par le CTD (Prison, université, clubs...)

Le budget prévisionnel est mis au vote des présents.

- Pour : 68 voix
- Contre : 4 voix
- Abstentions : 9 voix

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité.

## 4) **Présentation du plan de développement de la ligue AURA par le Vice Président délégué de la ligue Monsieur Yves PIERRE.**

Le vice-président délégué de la ligue présente le plan de développement de la ligue pour la période de 2018 à 2024.

Le projet est visible en ligne sur le site de la ligue LAURATT.

Monsieur PIERRE indique aux clubs, que ce projet a été réalisé pour permettre aux clubs de se développer. C'est un très bon outil, et il invite les clubs à prendre conseil auprès du référent de ce projet Laurent Louvel.

La ligue ambitionne de fournir un site internet clé en main à chaque club qui en fera la demande.

## 5) **Questions diverses.**

a) Visite des clubs

Depuis son élection au mois de juin, la Présidente a fait des réunions avec les clubs du comité par secteurs géographiques.

Ces réunions sont un bon outil de travail et de rapprochement des clubs.

La présidente reste à dispositions des clubs qui n'ont pas pu se rendre disponible pour ces rencontres groupées

b) Formations

Des formations communes sont mises en place avec des comités voisins.

Une première formation d'animateur fédéral se déroulera à Vienne début novembre. Quatre personnes du comité se sont inscrites.

Certains clubs sont surpris de voir que leurs juge-arbitres n'ont pas été informés de l'obligation de participer à une cession de recyclage tous les 3 ans. De ce fait ils se trouvent en faute vis-à-vis de la ligue et vont être mis à l'amende. Le comité va voir pour réaliser au plus vite une journée de recyclage pour régulariser les situations.

Yves Pierre précise qu'il est possible de un recyclage par tutoriel, ceci est destiné aux comités sans formateur et aux personnes qui n'ont pas pu être présentes aux sessions de recyclage

c) Compétitions

La présidente rappelle que les inscriptions pour le TOP OPEN et les championnats vétérans sont ouvertes sur espace mon club.

d) Convention

La Présidente informe de la signature d'une convention de partenariat avec la société DAUPHIN TENNIS DE TABLE dont le siège est à Valence. Les clubs sont invités à prendre cette société pour leur fourniture de matériel.

Des commandes groupées seront réalisées pour obtenir des prix avantageux.

En cadeau de bienvenue, le gérant de la société a offert un chèque cadeau de 10€ à tous les clubs du comité.

L'ordre du jour est épuisé, la Présidente invite les participants à prendre le verre de l'amitié à l'issue de la réunion.

La séance est levée à 20h15.

Valence le 26/10/2018.

La Secrétaire  
Isabelle CHARTIER

La Présidente  
Sylvie ROURESSOL